



HAL
open science

Adaptations aux changement environnementaux et territoires

Julien Rebotier

► **To cite this version:**

Julien Rebotier. Adaptations aux changement environnementaux et territoires. Sud-Ouest Européen, 2014, Adaptation aux changements environnementaux et territoires, 37, pp.5-14. halshs-01100762

HAL Id: halshs-01100762

<https://shs.hal.science/halshs-01100762>

Submitted on 7 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Adaptations aux changement environnementaux et territoires

Questions de (science en) société

Julien Rebotier, CNRS (labo SET – UMR 5603) julien.rebotier@cnrs.fr

Au sein des agendas scientifiques comme politiques, à l'échelle régionale ou globale, ou encore localement, parmi des acteurs publics mais aussi privés, qu'il s'agisse d'individus, de citoyens, d'entreprises ou d'associations, le constat est le même : les défis posés par l'environnement aux sociétés et à leur reproduction occupent une place hégémonique, et quoi qu'il en soit aujourd'hui incontournable. La reconnaissance de la crise environnementale depuis la fin des années 1960 se diffuse et se normalise à partir du monde occidental. Elle infuse dans la modernité (Serres 1990; Morin 1993). Aujourd'hui, le cadre du réchauffement climatique, et plus largement celui des changements environnementaux globaux, constituent un prisme très répandu, préalable à la lecture des problèmes environnementaux qui se posent aux sociétés. Face à l'échec des stratégies d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre à l'origine de l'intensification du mécanisme physique identifié comme responsable du réchauffement, ce sont des stratégies d'adaptation qui constituent dorénavant les principales pistes à emprunter pour relever les défis posés par les changements environnementaux inéluctables et leurs impacts attendus (GIEC 2001). Nombre d'incertitudes demeurent, mais quoi qu'il se passe, les changements environnementaux seront. Charge aux sociétés de vivre avec ces perturbations, d'anticiper ces impacts, de s'y conformer, voire d'en tirer profit... en bref, de réaliser l'adaptation au changement climatique de façon optimale.

Devant l'impérieuse référence à l'adaptation, les besoins de connaissances spécifiques s'intensifient et les législations évoluent. Les lois du Grenelle de l'environnement adoptées en France en 2009 et 2010 constituent la déclinaison dans le droit français d'initiatives préalables sur l'adaptation que l'on peut suivre à l'international (Biesbroek, Swart et al. 2010), mais aussi survenue en France quelques années auparavant. Ainsi, une stratégie nationale d'adaptation est adoptée en 2007, et l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC) est créé par une loi de 2001. Les lois du Grenelle de l'environnement amènent en pratique les collectivités territoriales de plus de 50000 habitants à adopter à l'horizon 2012 des plans et des outils qui vont dans le sens de l'adaptation au changement climatique. Il s'agit notamment d'une mise en conformité de l'action locale avec un Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) établi entre l'Etat et la région, de l'adoption de Plans Climat Energie Territoriaux (PCET), ou encore de la réalisation de diagnostics bilan – carbone ou d'évaluation des vulnérabilités du territoire destinés à l'élaboration des PCET.

Elargir l'horizon du questionnement sur l'adaptation

Il ne fait aucun doute que la problématique environnementale contemporaine déborde largement les seules dimensions physiques ou le fonctionnement des écosystèmes. Elle affecte différents registres du fait social et territorial. Nombre de publications de sciences politiques ont traité la question environnementale, et ce au moins depuis la fin des années 1980 (Lascoumes 1994), comme un secteur privilégié de l'intervention de

l'Etat en France. L'environnement comme objet et instrument des politiques publiques locales a également suscité des recherches sur la transformation des pratiques des collectivités territoriales ainsi que sur leurs implications pour la recomposition de la décision et des rapports de pouvoirs entre différents échelons politico territoriaux (Bertrand and Larrue 2007; Bertrand and Rocher 2013). C'est une façon de rendre compte de la dimension instrumentale et fonctionnelle de l'environnement comme renouvellement de la gestion territoriale et des pouvoirs locaux (Halpern and Le Galès 2011).

Au-delà des aspects opérationnels et instrumentaux de la problématique environnementale, et sur la base des contributions rassemblées dans ce dossier spécial, on souhaite présenter une réflexion sur l'adaptation qui ne soit pas réduite au périmètre conceptuel des dynamiques physiques du climat comme point de départ de la pensée. De fait, il est souvent question de dresser un diagnostic jugé objectif et neutre des changements environnementaux, à partir de quoi seulement il devient utile de penser le social. Mais alors, est-on voué à l'inaction ou à l'ajustement à la marge (le moindre mal, les petits gestes) lorsqu'on est confronté à la fois à l'incertitude et à l'inéluctable concernant les changements environnementaux ?

Certainement pas, et le débat sur l'adaptation peut offrir un questionnement plus large. Il est bien question d'incertitude, non d'ignorance. Et l'inéluctable n'est pas donné, mais posé comme tel, et résolument pas indépassable. Concernant le changement climatique, la controverse (fortement asymétrique) sur sa réalité brouille un travail scientifique largement établi (Oreskes 2004). Pour les sciences sociales qui s'attachent aux sociétés et à leurs territoires, l'objet de recherche en environnement, dans ce dossier l'adaptation, ne porte en aucun cas sur les controverses météorologiques. Le climat se réchauffe, certes, mais outre le climat que l'on observe (et pour lequel il peut y avoir controverse météorologique entre climatologues), ce sont le regard qu'on porte sur le monde pris dans le cadre du changement climatique ainsi que le champ de contraintes dans lequel se déploient les registres de l'action (des individus, des groupes, des institutions, etc.) qui évoluent. Ici, le changement climatique opère comme un cadrage à l'endroit des configurations et des dynamiques spatiales et des territoires, tant en termes pratiques que symboliques. Ce sont deux choses, les effets de contraintes ou d'opportunités (matériels et symboliques) ainsi que les éléments de cadrage conceptuel qu'il importe de mettre en lien. Ces éléments de cadrage recouvrent tout autant la difficulté à penser le futur, voir l'effondrement de l'idée de projet (Innerarity 2008), que la tournure invasive des injonctions aux éco comportements progressivement incorporés par les individus (Agrawal 2005).

Ainsi, l'enjeu de la réflexion dans ce dossier *adaptation aux changements environnementaux et territoires* ne porte pas sur la controverse cognitive pour qualifier au mieux la nature du changement climatique et ses impacts, mais bien sur la dimension axiologique de l'adaptation (Rumpala 2010), *i.e.* sur les conditions (matérielles et symboliques) et les référents conceptuels à partir desquels l'idée d'adaptation est élaborée, puis traduite, puis a des conséquences diverses parmi les sociétés et sur les territoires étudiés.

Il ne s'agit pas de développer une pensée de l'adaptation à partir des impacts ou de l'évolution du climat, mais d'engager une réflexion sur et à partir des sociétés et de leurs territoires, saisis par la question environnementale. Ce décentrement de l'approche est

important. La littérature académique qui revient sur le poids du cadrage des notions et les attendus qu'il véhicule est abondante, tant pour la vulnérabilité (O'Brien, Eriksen et al. 2007), que pour les risques (Coanus and Pérouse 2006), le changement climatique (Demeritt 2001) ou déjà, bien sûr, pour l'adaptation (Eakin, Tompkins et al. 2009).

Loin d'opérer une critique simplement discursive des notions mobilisées dans l'ombre d'une question environnementale ultra légitime (comme le développement durable, l'éco citoyenneté, ou désormais la résilience), la présentation des contributions de ce numéro spécial sur l'adaptation est l'occasion de revenir sur deux points d'importance. Il s'agit d'une part des spécificités d'une approche de la notion d'adaptation par les sciences sociales qui ne doit pas rester prisonnière d'un cadrage physique ou climatique préalable. Il s'agit d'autre part des enjeux sociaux et politiques d'une approche de l'adaptation attentive aux conditions de production du savoir, et à ses implications pour les sociétés et leurs territoires (son rôle social). C'est le sens des questions de science (en société) que les SHS peuvent poser autour de l'adaptation au changement climatique et autour des territoires.

Redonner du sens à l'adaptation face à la dilution d'emplois polysémiques

L'initiative de ce numéro spécial est à relier à un programme de recherche mené à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et intitulé Changement Environnemental et Stratégies d'Adaptation en Région (CESAR – financé par le Conseil Régional d'Aquitaine, 2011-2014). Le programme CESAR vise essentiellement à documenter les processus et formes de territorialisation des initiatives et politiques d'adaptation au changement climatique dans la lignée du Grenelle de l'Environnement en région Aquitaine. S'ils traitent tous de l'adaptation, les contributions rassemblées dans ce dossier dépassent notablement le périmètre Aquitain et varient dans les échelles abordées, dans les approches de l'adaptation et les cadres conceptuels adoptés. Ils varient également dans l'interprétation des principaux enjeux et processus qui se posent pour les territoires locaux et les sociétés. Une telle hétérogénéité est à comprendre à la lumière de la difficile conceptualisation de l'adaptation dont cette introduction fait état.

Le terme d'adaptation est aussi passe-partout qu'il est déroutant, et de valeureuses synthèses (Simonet 2009; Magnan 2010) n'y changent rien. Elsa Richard et Géraldine Molina insistent sur la flexibilité de la notion qui permet de multiples usages, et l'on trouve dans l'ensemble du dossier des emplois polysémiques. Les auteurs accolent au terme différents qualificatifs (adaptation incrémentale, adaptation – planification, adaptation transformationnelle), le ramènent indifféremment à divers objets (« adaptation éco-urbaine », adaptation des politiques), ou en l'emploient à l'aune de différents référents (adaptation au changement climatique, à la variation de la demande touristique pour les stations de ski – adaptation à un « changement global », à la volonté des habitants d'un quartier à la recherche d'une forme d'entre-soi – « adaptation à soi », etc.).

Pour aider au repérage, notons que la littérature fait état de deux grandes approches de l'adaptation :

- 1- L'une se présente comme plus cybernétique et systémique (Hollings 1973; Gunderson and Holling 2002; Folke 2006). Elle pousse à travailler sur les capacités différenciées d'adaptation (selon les acteurs et leurs capitaux, selon les institutions). Les choses sont posées en terme d'optimisation, de fonctionnement

et d'articulation de systèmes, de couplage fonctionnaliste (Millier and Hubert 2009).

2- L'autre suggère une entrée dans la problématique par les comportements, par les pratiques ou les représentations (Kates, Clark et al. 2001; Burton, Huq et al. 2002), elle mobilise la sphère sociale et le rapport au milieu dans leurs interactions.

Entre l'une et l'autre approche, le point de départ n'est pas le même, et la dernière approche peut à son tour se diviser en deux, introduisant une nuance quant à la recherche des principaux ressorts qui interviennent dans les situations d'adaptation :

a) Une branche pragmatique, plus sensible à l'expérience, part plutôt du sujet et travaille à partir de l'action sur les différentes capacités d'adaptation (Berdoulay and Soubeyran 2012). Les microstratégies, voire les tactiques, les significations données par les sujets à leurs initiatives (De Certeau 1980) dans le cadre de l'adaptation est au cœur de la recherche.

b) Une branche plus explicative est à la recherche de causalités profondes (en écho aux dénominations de la littérature critique sur la vulnérabilité). Elle part plutôt des types de société et travaille au réencastrement de la problématique de l'adaptation dans un univers de contraintes plus large. L'attention portée aux contextes et aux processus de production de l'espace, des territoires, des économies devient alors l'objet principal de la recherche (Smit and Wandel 2006).

Cette dernière branche, plus explicative, ne consiste pas en un questionnement instrumental ni en une réflexion déterministe. Il n'y a rien que le monde social ait fait, qui ne puisse être défait. Ainsi, la reprise sinon de contrôle du moins de conscience des sociétés sur leurs rapports sociaux et aux milieux se trouve souvent conditionnée (et non déterminée) par des forces impérieuses de la nature, extérieures au social, ou encore par des cadres conceptuels. La problématique de l'adaptation accompagne une série de recompositions sociales et territoriales qu'il convient de caractériser et d'expliquer.

Un travail sur les stratégies d'adaptation face aux menaces du milieu naturel, extérieures aux sociétés, a déjà permis de documenter des expériences historiques dans le Sud-Ouest français (Antoine and Carozza 2011). Un autre travail, cette fois sur les impacts prévus du changement climatique en Aquitaine, a récemment été largement diffusé (Le Treut 2013). **Dans le contexte contemporain d'urgence environnementale et de « nécessaire adaptation », l'ambition d'une réflexion originale consiste à se pencher sur ce qui change, ce qu'il y a de nouveau parmi les acteurs, sur les territoires, dans les pratiques et les initiatives, mais aussi en termes de production de sens et de raisons d'agir.** L'urgence, ce n'est pas d'agir face à une menace objectivée et extériorisée par rapport à la société. C'est plutôt d'affirmer une démarche réflexive qui rende intelligible les transformations des rapports sociaux et des dynamiques territoriales, mais aussi leurs recompositions, des formes de résistance, des innovations ou des significations émergentes, qui se trouvent hors d'un horizon de pensée borné par l'objectif d'opérationnalisation de l'adaptation.

Les deux grands objectifs transversaux au dossier consistent pour une part à produire des réflexions originales sur des processus sociaux et territoriaux saisis par la problématique de l'adaptation en s'affranchissant d'un horizon polarisé par la fatalité ou par la modélisation du climat. Pour une autre part, il s'agit de mettre le doigt sur nombre de ressorts (sociaux, culturels, politiques, etc.) expliquant des blocages, la faible acceptabilité des politiques, les incompréhensions ou encore les expériences vertueuses autour de l'adaptation. Ancrée dans une approche de SHS, cette posture réflexive autour de l'adaptation est à même d'éviter les dérives d'un évolutionnisme social autour de l'adaptation d'agents passifs face à un devenir indépassable, plus encore qu'inéluctable (Juan 2006).

Une lecture critique et réflexive de l'adaptation pour une recherche responsable

Il est intéressant de positionner ces objectifs dans le paysage des travaux produits sur la question (Bassett and Fogelman 2013). Les travaux sur la meilleure prévision des impacts du changement climatique constituent l'essentiel des efforts, mais ne permettent pas de faire l'économie de questions alternatives (Soussana 2013). De façon *a priori* paradoxale, mais significative d'un enjeu conceptuel de taille, toutes les contributions, à l'exception de celle de Christine Bouisset et Isabelle Degrémont, débute par le constat des modélisations du climat... pour largement revenir plus loin sur ce simple constat et faire état des multiples facteurs qui entrent dans la caractérisation des situations d'adaptation étudiées. Tout cela, comme si le recours aux sciences physiques conférait les bases légitimes à une réflexion sociale et politique sur l'adaptation, l'environnement, le territoire.

Dans cet ordre d'idée, Christine Bouisset et Isabelle Degrémont signalent combien l'éventuel renouveau de la gestion des risques et du milieu dans la vallée d'Ossau, que pourrait véhiculer l'adaptation, est bien vite rabattu, avant d'agir, sur le recours à une information « légitime » : celle de la modélisation du climat et de la réduction des incertitudes sur le devenir des milieux. La brèche que pourrait ouvrir l'adaptation pour penser différemment l'environnement apparaît également dans le texte de Guillaume Simonet et Denis Salles, ou encore dans celui de Maud Dugast et Anne Gassiat. Dans l'un comme dans l'autre cas, ce sont les mêmes rapports de force et la défense d'intérêts traditionnelle qui poussent à fermer l'horizon du pensable pour retomber sur des dualités sociétés / milieux, production / protection, ou encore Etat / collectivités locales.

En soi, l'adaptation ne porte aucune valeur. Il est bon de rappeler cette trivialité, car dans le même temps, la notion ne peut échapper à une certaine charge axiologique. Alors qu'il est fait grand cas de la flexibilité, de l'adaptation, de la plasticité dans le paradigme contemporain de sociétés libérales (Felli 2014), on ne peut considérer l'adaptation comme un simple outil fonctionnel de gestion des territoires, détaché de toute connotation. L'adaptation recouvre effectivement plusieurs compréhensions. La polysémie du terme le rappelle, et les textes du dossier en font cas. Anouk Bonnemains évoque la volonté de certains acteurs de la Tarentaise « [d']adapter le tourisme de sports d'hiver aux nouveaux enjeux de diminution des gaz à effet de serre ». Mais quel est ce projet d'adaptation ? Peut-on penser l'adaptation de l'exploitation des pétroles (conventionnels ou non) au réchauffement climatique ? Si certains l'envisagent, il est important de souligner la contradiction de différentes conceptions qui achoppe sous forme de conflits d'acteurs dans la plupart des textes du dossier. Au cœur de ces conflits se trouve le grand paradoxe de l'adaptation, la tension entre les petits gestes et

l'ajustement à la marge, qui souvent entrent en contradiction avec les velléités de transformation et de bouleversement (des types de sociétés, des modes de production, des pratiques de mobilité à l'échelle d'une société, etc.). Les textes sur l'eau comme ressource dans la moyenne Garonne, sur Gourette ou sur les stations de Tarentaise le montre bien. Les tractations autour de l'adaptation cristallisent une tension entre deux grands paradigmes : celui qui consiste à produire et repousser les limites introduites par le changement climatique (à juste titre ou pas !) face à celui qui défend un rapport des sociétés au milieu plus attentif aux rétroactions, aux besoins (plus qu'à l'expansion des marchés), et à la responsabilité sociale au regard de l'hospitalité (de la vie sur terre) et de la justice (Vallaëys 2011). Le contraste est tel que l'on parvient même à identifier adaptation et durabilité comme des oxymore, lorsque faire durer l'insoutenable conforte plus encore ce besoin de réflexion et de critique autour de l'adaptation.

Il est donc question de se saisir de la notion comme objet, et d'adopter une approche critique qui permette d'interpréter les recompositions sociales et territoriales qui se jouent autour de l'adaptation. L'édifice critique peut recouvrir trois registres.

- Il peut être question de dénoncer un état de fait, de dénaturer l'inéluctable. Qu'il s'agisse de « réchauffement climatique », de « changement globaux » ou de « développement durable », en fonction des expressions légitimes du moment, il est important de souligner la diversité et la multiplicité des enjeux qui participent de la gestion environnementale (While, Jonas et al. 2010).
- La critique peut s'employer à chercher des causes, une genèse, des conditions de production de ce qui est présenté comme une impérieuse nécessité à s'adapter aujourd'hui. Il s'agit de reconnecter « l'extérieur », ce « à quoi » on s'adapte, aux logiques sociales, matérielles et symboliques. Ce travail d'explication passe par la mobilisation des effets de contexte, par un ancrage social et territorial de la réflexion sur l'adaptation, qui laisse une place aux multiples raisons d'agir et à la diversité des expériences de terrain (Rebotier 2012). La littérature offre des interprétations variées des formes et des sens que recouvrent les changements induits par l'adaptation. Sur le littoral normand par exemple, deux postures d'acteurs se dégagent. Certains acteurs sont rétifs aux dispositifs et à la pensée même de l'adaptation, tenants d'un *statu quo*, en vue de conserver des intérêts locaux (de protection ou d'aménagement). D'autres en revanche sont partisans de la réforme et s'emploient à infléchir certaines pratiques et modes de fonctionnement sur le long terme. C'est une pensée du futur qui est présente, imprécise certes, mais qui donne du corps à l'idée d'adaptation (Juan 2011). En plus de la résistance et de la réforme, en fonction des acteurs, d'autres auteurs mettent l'accent sur une troisième posture à l'endroit de l'adaptation qu'un questionnement plus attentif aux aspects sociaux et politiques permet de prendre en compte. En travaillant sur les capacités d'action des acteurs, et sur la nature des transformations possibles, ils identifient les caractéristiques d'une révolution de la forme – sociale (Felli et Ramuz, 2014). Des changements institutionnels peuvent être accompagnés d'une organisation sociale qui perdure. Ainsi, l'adaptation des petits gestes (éteindre la lumière, couper l'eau, se déplacer à vélo) ne peut être confondue avec une transformation plus profonde des rapports au milieu, des modes de production, du type de société dans lesquelles se jouent aujourd'hui les injonctions à l'adaptation.

Partant de la diversité des lectures possibles, on observe un gradient pour penser les formes, la nature, la portée de l'adaptation, qui va du résister et prolonger le *statu quo* au révolutionner et promouvoir la transformation sociale. Les expériences restituées par les différents articles du dossier trouvent leur place dans ce panorama conceptuel de la portée de l'adaptation. La réflexion ne doit pas se réduire à un débat sur les dispositifs techniques destinés à prolonger le fonctionnement de systèmes sociaux et territoriaux dans des conditions que l'on prend comme telle, sans les interroger. L'adaptation peut aussi recouvrir une portée sociale réflexive à l'endroit des modes de fonctionnement, d'organisation et de rapports à l'environnement.

- La critique recouvre enfin un travail de proposition. Dénoncer le cadre qui borne le questionnement sur l'adaptation peut aussi être l'occasion de s'interroger sur l'émergence d'une raison inédite pour l'agir collectif. Le renouvellement des fondements moraux de l'action et le redéploiement de la responsabilité collective (Arendt 2005) gagnent à être remobilisés dans le débat sur l'adaptation et la question environnementale (Vallaëys 2011; Lewis and Rebotier 2014), ouvrant la voie à une réflexion originale sur l'éthique environnementale et la validité de l'émergence d'un nouveau commun. Le texte de Maud Dugast et Anne Gassiat pointe les risques et le changement climatique comme « l'affaire de tous », celui de Pascal Tozzi fait état d'une action de la ville durable et du dispositif des éco quartiers sur les comportements, mais évoque aussi des modes de vie « irresponsables », « égoïstes », et la disqualification de certaines pratiques. Mais à la lumière des études de cas, voit-on véritablement émerger de nouvelles raisons d'agir, ou est-on face à une simple opération de recyclage et de redéploiement de la gouvernamentalité ? La soutenabilité, à travers les principes de justice et d'hospitalité, peut-elle être convoquée comme boussole de l'action, ou en reste-t-on à la seule gestion de l'urgence, en attendant la catastrophe (Villalba) ? Comme pendant de ce nouveau « commun », on trouve aussi illustrée dans les textes de ce dossier une dérive possible vers la culpabilisation des individus du fait de pratiques impropres ou illégitimes (Pascal Tozzi), et vers une autre forme de normalisation et de conformation à travers une moralisation qui ne dit pas son nom (Christine Bouisset et Isabelle Degrémont).

Outre une éventuelle éthique environnementale (et ses avatars les plus divers) en cours de constitution, la critique peut aussi déboucher sur des propositions de transformation sociale. L'adaptation est alors envisagée comme un contexte particulier à l'occasion duquel sont posés des choix de société, des idéaux ou des possibilités d'innovation radicalement alternatives à l'ordre existants (non pas seulement s'adapter à, mais adapter vers, ou pour). C'est ce dont rend compte une partie de la littérature, de façon plus ou moins « radicale » (Peet and Watts 2004; Pelling 2011; O'Brien 2012; Gaillard and Mercer 2013). C'est aussi de cette potentialité que témoignent les études de cas de ce dossier, dans la vallée d'Ossau autour des risques, à Toulouse autour de l'élaboration du plan climat, sur la moyenne Garonne quant à la gestion de la ressource en eau, ou encore en Tarentaise à propos du modèle de développement territorial dans le cadre de l'élaboration d'un SCOT. Sans pour autant présumer des changements (ils sont en réalité souvent limités, voire concourent à renforcer l'existant, l'insoutenable !), ces travaux de recherche contribuent à ouvrir l'horizon du pensable. Des initiatives alternatives et productrices de sens gagnent toujours à être

documentées et rendues visibles par une recherche qui les situe dans un questionnement plus large sur les sociétés et leurs territoires.

Vers une contribution de recherche responsable sur l'adaptation

On ne s'adapte pas au milieu naturel. Ce sont les milieux géographiques qui changent, et en cela, il n'y a rien d'exceptionnel. Accompagner, connaître, caractériser l'adaptation des milieux géographiques, c'est, dans un sens, faire de la géographie. L'adaptation, c'est le changement, l'évolution, la dynamique, la transformation, de parties solidaires mais non déterminées de systèmes ouverts associant des sociétés et leurs territoires. Le travail géographique peut varier sur la nature du changement, sur ses formes, sur les parties des systèmes identifiées, sur l'échelle et le périmètre des systèmes évalués, etc. C'est un travail classique de bornage et d'interprétation (Zimmerer 1994). Penser l'adaptation comme transformation sociale ou à partir des dynamiques sociales et territoriales nous éloigne sensiblement de l'écrasante majorité de la production académique sur la question (Bassett and Fogelman 2013). Les raisons d'une forme d'assèchement de l'imagination scientifique feraient l'objet d'autres développements. Il reste légitime d'imaginer aujourd'hui des mondes meilleurs, et pas seulement de contenir les apories du monde présent ni même de continuer à rendre possible l'insoutenable dans une fuite en avant acritique.

Il y a du nouveau dans ce champ de réflexion sur l'adaptation. Tout d'abord, on trouve des éléments inédits au titre du regard que l'on pose sur le monde, de l'identification d'un horizon potentiellement catastrophique et global, du rapport au futur, au changement, à ce qu'on nommait progrès et d'une forme d'incapacité à penser le projet. Ce cadre d'une modernité en recomposition pèse sur les conditions de production de la connaissance ainsi que sur le rôle social de la recherche. Ensuite, c'est la pression exercée sur les écosystèmes qui s'avère inédite. Pour autant, les logiques sociales et territoriales qui accompagnent ces pressions continuent d'intervenir. Elles sont néanmoins requalifiées par ce moment singulier du rapport au milieu naturel.

Le réchauffement climatique est un objet de recherche. Les conditions et les processus propres aux territoires saisis par l'adaptation dans le contexte du réchauffement climatique constituent un autre objet. Le dialogue entre les discours scientifiques qui portent sur des objets différents n'est pas impossible, mais pour qu'il soit dialogue, il doit passer par une reconnaissance des différentes perspectives, et non par une subordination des unes (sociales) aux autres (physiques). Au regard de la littérature rétrospective sur la production scientifique portant sur des questions d'adaptation ou de risque (Kelman and Gaillard 2008; Mercer 2010; Bassett and Fogelman 2013), il apparaît que les réflexions sur les sociétés et les territoires, centrées sur les formes et les logiques de l'action ainsi que sur les spécificités territoriales font plus défaut que les travaux centrés sur le milieu naturel. Le constat de l'importance d'une contribution de science sociale à la problématique environnementale n'est pourtant pas récent, et même périodiquement rappelé (O'Keefe, Westgate et al. 1976; Janssen and Ostrom 2006).

Comment se démarquer de cette dérive sans se réduire à une épistémologie de combat, de la dénonciation ou de la déploration, qui ferme l'horizon de la compréhension d'une réalité sociale et territoriale saisie par l'adaptation aujourd'hui ? La nécessité de, et tout à la fois la difficulté à faire exister une contribution spécifique de sciences sociales autour de l'adaptation constitue un défi de taille auquel plusieurs propositions déjà s'emploient à répondre, avec un succès inégal. L'éditorial qui suit est signé par

Guillaume Simonet et constitue un bon exemple de positionnement volontariste, parfaitement conscient des enjeux tant épistémologiques que sociaux et politiques de la recherche sur l'adaptation aujourd'hui.

Il en ressort que la réflexion sur l'adaptation ne peut pas faire l'économie d'un travail réflexif sur la pratique et la portée de la recherche, sur le contexte de son exercice ; ni d'un regard critique sur la réalité environnementale inédite, sur la recomposition de formes et de sens qui affectent les sociétés, les peuplements et les territoires. Penser le changement est toujours une occasion de penser le futur. Sans naïveté à l'endroit d'une vieille antienne, les textes de ce dossier entrevoient un horizon de possibles différents ainsi que des pratiques et expériences éventuellement inédites. Ils insistent plus résolument encore sur les contradictions, les difficultés de transformation, et l'inertie importante des systèmes sociaux et territoriaux qui reproduisent bien plus qu'ils n'innovent ou qu'ils n'inventent. Le débat contemporain sur l'adaptation exige un questionnement ambitieux, qui ne se limite pas au « comment faire (durer) » ou au « comment rendre (l'adaptation) acceptable », mais qui intègre les logiques sociales et territoriales ainsi que des considérations symboliques et axiologiques à la réflexion. La contribution des sciences sociales à la recherche sur l'adaptation doit hisser ses objectifs à cette hauteur.

Bibliographie

Agrawal, A. (2005). Environmentality: Technologies of Government and the Making of Subjects. Durham, Duke University Press Books.

Antoine, J.-M. and J.-M. Carozza (2011). "Aléas, vulnérabilités et adaptations des sociétés du passé." Sud-Ouest Européen 32: 1-3.

Arendt, H. (2005). Responsabilité et jugement. Paris, Payot.

Bassett, T. and C. Fogelman (2013). "Déjà vu or something new? The adaptation concept in the climate change literature." Geoforum 48: 42-53.

Berdoulay, V. and O. Soubeyran (2012). "Adaptation au changement climatique et pratiques réflexives en aménagement." Espace géographique 41(2): 169-180.

Bertrand, F. and C. Larrue (2007). Gestion territoriale du changement climatique. Une analyse à partir des politiques régionales. Programme Gestion et impacts du changement climatique (GICC2), ONERC.

Bertrand, F. and L. Rocher, Eds. (2013). Les territoires face aux changements climatiques. Bern, Peter Lang.

Biesbroek, G. R., R. J. Swart, et al. (2010). "Europe adapts to climate change: Comparing National Adaptation Strategies." Global Environmental Change 20(3): 440-450.

Burton, I., S. Huq, et al. (2002). "From impacts assessment to adaptation priorities: The shaping of adaptation policy." Climate Policy 2: 145-159.

Coanus, T. and J.-F. Pérouse (2006). Villes et risques, regards croisés sur quelques cités en danger. Paris, Anthropos.

De Certeau, M. (1980). L'invention du quotidien. Arts de faire. Paris, Gallimard.

Demeritt, D. (2001). "The construction of global warming and the politics of science." Annals of the Association of American Geographers 91(2): 307-337.

Eakin, H., E. L. Tompkins, et al. (2009). Hidden costs and disparate uncertainties: trade-offs involved in approaches to climate policy. Adapting to Climate Change: Limits to Adaptation. W. N. Adger, I. Lorenzoni and K. O'Brien. Cambridge, Cambridge University Press.

Felli, R. (2014). "'S'adapter", "devenir résilients": vers une nouvelle éthique de la politique environnementale internationale." Ethique publique 16(1).

Folke, C. (2006). "Resilience: The emergence of a perspective for social-ecological systems analyses." Global Environmental Change-Human and Policy Dimensions 16(3): 253-267.

Gaillard, J.-C. and J. Mercer (2013). "From knowledge to action: Bridging gaps in disaster risk reduction " Progress in Human Geography 37(1): 93-114.

GIEC (2001). Bilan 2001 des changements climatiques : Conséquences, adaptation et vulnérabilité: 101.

Gunderson, L. H. and C. S. Holling, Eds. (2002). Panarchy. Washington, Island Press.

Halpern, C. and P. Le Galès (2011). "Pas d'action publique autonome sans instruments propres. Analyse comparée et longitudinale des politiques environnementales et urbaines de l'Union

européenne." Revue Française de Science Politique 61(1).

Hollings, C. S. (1973). "Resilience and stability of ecological systems." Annual review of ecology and systematics 4: 1-23.

Innerarity, D. (2008). Le futur et ses ennemis : De la confiscation de l'avenir à l'espérance politique. Paris, Climats.

Janssen, M. A. and E. Ostrom (2006). "Resilience, vulnerability, and adaptation: A cross-cutting theme of the International Human Dimensions Programme on Global Environmental Change." Global Environmental Change 16: 237-239.

Juan, S. (2006). Critique de la déraison évolutionniste. Animalisation de l'homme et processus de "civilisation". Paris, L'Harmattan.

Juan, S. (2011). "Les acteurs locaux face au changement climatique. Le cas du littoral normand." Etudes Rurales 188: 191-204.

Kates, R. W., W. C. Clark, et al. (2001). "Environment and development. Sustainability science." Science 292(5517): 641-642.

Kelman, I. and J.-C. Gaillard (2008). "Placing climate change within disaster risk reduction." Disaster Advances 1(3): 3-5.

Lascoumes, P. (1994). L'éco-pouvoir. Environnement et politique. Paris, La Découverte.

Le Treut, H., Ed. (2013). Les impacts du changement climatique en Aquitaine. Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux.

Lewis, N. and J. Rebotier (2014). À la rescousse de la Modernité : (re)lier nature et sociétés. colloque Penser l'écologie politique : sciences sociales et interdisciplinarité. Paris, Communication orale.

Magnan, A. (2010). "Questions de recherche autour de l'adaptation au changement climatique." Nature, Sciences, Sociétés 18(3): 329-333.

Mercer, J. (2010). "Disaster risk reduction or climate change adaptation: are we reinventing the wheel?" Journal of International Development 22: 247-264.

Millier, C. and B. Hubert (2009). "Le changement climatique : s'adapter ou disparaître ?" Nature, Sciences, Sociétés 17: 1-2.

Morin, E. (1993). Terre-Patrie. Paris, Seuil.

O'Brien, K. L. (2012). "Global environmental change II: From adaptation to deliberate transformation." Progress in Human Geography 36(5): 667-676.

O'Brien, K. L., S. Eriksen, et al. (2007). "Why Different Interpretations of Vulnerability Matter in Climate Change Discourses." Climate Policy 7: 73-88.

O'Keefe, P., K. Westgate, et al. (1976). "Taking the naturalness out of natural disasters." Nature 260(5552): 566-567.

Oreskes, N. (2004). "The scientific consensus on climate change." Science 306: 1686.

Peet, R. and M. Watts, Eds. (2004). Liberation ecologies. Environment, development, social movements. London and New York, Routledge.

Pelling, M. (2011). Adaptation to climate change. From resilience to transformation. London and New York, Routledge.

Rebotier, J. (2012). "Vulnerability Conditions and Risk Representations in Latin-America: Framing the territorializing urban risk." Global Environmental Change 22(2): 391-398.

Rumpala, Y. (2010). Développement durable. Ou le gouvernement du changement total. Lormont, Le bord de l'eau.

Serres, M. (1990). Le contrat naturel. Paris, François Bourin.

Simonet, G. (2009). "Le concept d'adaptation: polysémie interdisciplinaire et implication pour les changements climatiques." Natures Sciences Sociétés 17(4): 392-401.

Smit, B. and J. Wandel (2006). "Adaptation, adaptive capacity and vulnerability." Global Environmental Change 16: 282-292.

Soussana, J.-F., Ed. (2013). S'adapter au changement climatique. Agriculture, écosystèmes et territoires. Versailles, Quae.

Vallaey, F. (2011). Les fondements éthiques de la Responsabilité Sociale. LIS, Paris Est Créteil. Doctorat: 516.

While, A., A. E. G. Jonas, et al. (2010). "From sustainable development to carbon control: eco-state restructuring and the politics of urban and regional development." Transactions of the Institute of British Geographers 35: 76-93.

Zimmerer, K. (1994). "Human Geography and the 'new ecology' : the prospect and promise of integration." Annals of the Association of American Geographers 84 (1): 108-125.